

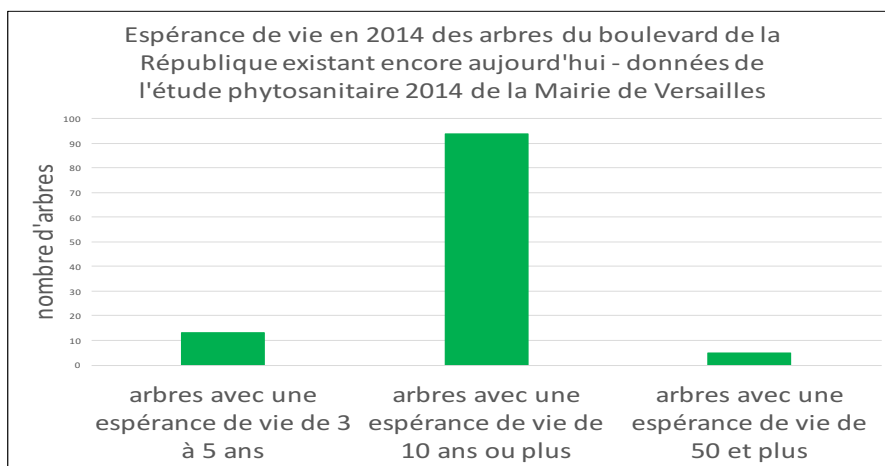


Nous avons mis en ligne sur le site www.montreuilversailles.org l'intégralité du **dossier officiel de la Mairie de Versailles** relatif à la consultation du 30 septembre :

1. ce dossier ne contient **aucune mention** d'un accord entre la ville et le **rectorat de Versailles** à propos de la pénurie des places de parking créée par le projet
2. ce dossier ne fournit **aucune justification** à l'abattage des arbres du boulevard
3. ce dossier ne fait pas apparaître **d'étude phytosanitaire**

Vous trouverez en complément sur notre site www.montreuilversailles.org :

1. un graphique **directement établi à partir de données 2016** de la Mairie de Versailles¹, qui montre que l'espérance de vie des arbres du boulevard de la République **n'est pas menacée** :



2. un courrier du Préfet des Yvelines qui fait suite à une intervention de l'association Les Sans Arbres auprès du Ministre : Monsieur le Préfet des Yvelines **vient de demander l'examen par la D.D.T. des Yvelines d'un moratoire sur les abattages d'arbres à Versailles**
3. une étude de Monsieur Sébastien Biller, maître d'œuvre, réalisée à la demande de l'association Les Sans Arbres, qui démontre **la faisabilité d'une piste cyclable sur le boulevard de la République en conservant les arbres existants, qui protégeront les cyclistes des camions et des voitures**

Votez Non ! samedi 30 septembre : Maison de quartier Vauban, 76, rue Champ Lagarde - **de 10h à 17h**

Rendez-vous d'ici là sur le site : www.montreuilversailles.org

1. Le document de la Mairie de Versailles constituant la source de ce graphique peut être consulté sur notre site internet.